

Notice d'utilisation et d'entretien

Thermo 90 S/ 90 ST



Webasto ThermoSysteme International GmbH
Postfach 80 - D-82132 Stockdorf - <http://www.webasto.de>

Informations générales

Cher client Webasto !

Nous supposons que le service après-vente / l'atelier chargé avec le montage vous a expliqué à votre entière satisfaction le mode de fonctionnement ainsi que la commande de votre nouvel appareil de chauffage. Dans cette notice de montage, nous voudrions vous donner encore une fois une vue d'ensemble de l'utilisation des appareils de chauffage Thermo 90 S / Thermo 90 ST.

Consignes de sécurité et d'entretien

Le champ d'application de la directive européenne 70/156/CEE concerne les appareils de chauffage à eau Thermo 90 S et Thermo 90 ST pour les homologations de type selon les directives 2001/56/CE (chauffages) et 72/245/CEE (CEM).

Effectuer le montage des appareils selon les instructions de montage ci-jointes. Lors de la vérification du montage, il faut se conformer aux dispositions légales pour le montage. Pour plus amples informations voir les instructions de montage.

Il faut indiquer de façon durable l'année de la première mise en service sur la plaque signalétique de l'appareil de chauffage en supprimant toute autre année ne correspondant pas à la date de mise en fonction.

Pour le montage de l'appareil de chauffage Thermo 90 S / Thermo 90 ST sur les véhicules destinés au transport de matières dangereuses, il faut, en plus de la réglementation du StVZO (Service des Mines), respecter également les spécifications de l'ADR dans leur dernière version.

Il est interdit de faire marcher l'appareil de chauffage :



Danger d'explosion
et d'asphyxie

- dans les stations de service et les dépôts de carburant.
- dans des lieux où peuvent être dégagées des vapeurs inflammables ou de la poussière (p.ex. à proximité de dépôts de combustibles, d'entrepôts de charbon, de farine de bois ou de céréales),
- dans des locaux clos (tels que garages), présélection des horaires ou commande à distance avec "Telestart" ne sont pas permis non plus.

Il n'est pas admis :



- d'exposer l'appareil de chauffage à des températures de plus de +85°C (température de stockage). Le dépassement de cette température peut provoquer des dommages irréversibles sur l'électronique.
- de faire marcher le chauffage sans une teneur en antigel de marque d'au moins 20% contenu dans l'eau circulant dans le circuit de chauffage.

L'appareil de chauffage :



- doit fonctionner avec le carburant indiqué sur la plaque signalétique et la tension nominale également indiquée sur la plaque signalétique.
- doit être mis hors service par enlèvement du fusible en cas d'un fort dégagement de fumées, de bruits de combustion inhabituels ou d'odeurs de carburant. Ce n'est qu'après un contrôle par un personnel formé par Webasto que l'appareil de chauffage peut être remis en marche.
- doit être mis en service au moins une fois par mois, moteur à froid et ventilateur sur la vitesse la plus réduite. Au début de la saison hivernale, au plus tard, il faut soumettre l'appareil de chauffage à une inspection par un service spécialisé.

Conditions de garantie :



- En cas de non-respect des instructions de la notice de montage et des indications qu'elle contient, Webasto décline toute responsabilité. Il en est de même pour toute réparation non professionnelle ou effectuée sans utiliser des pièces de rechange d'origine. La conséquence est une annulation de la réception selon modèle-type du chauffage et, de ce fait, de l'autorisation d'utilisation générale / réception CE.
- L'application de la garantie est liée à la fourniture de la preuve du respect par le requérant des consignes concernant l'entretien et la sécurité.

Commande

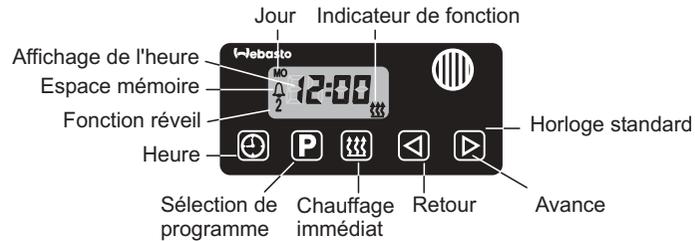
Avant de mettre l'appareil de chauffage en service, régler le chauffage du véhicule sur « chaud » et ajuster la soufflerie du véhicule sur petite vitesse (consom. de courant min.) !

Uniquement sur les véhicules ADR :

La mise en marche et l'arrêt des appareils de chauffage Thermo 90 S et Thermo 90 ST s'effectue manuellement. Les commandes automatiques sont interdites. Sur les véhicules de type FL, le fonctionnement de ces appareils de chauffage est interdit pendant le chargement et le déchargement ainsi que sur les lieux de chargement. Sur les véhicules de type FL, les appareils de chauffage s'arrêtent automatiquement et l'alimentation en air de combustion est interrompue au bout de 40 secondes au maximum en cas :

- d'arrêt du moteur du véhicule ; dans ce cas-là, l'appareil de chauffage peut être remis en marche manuellement
- de mise en marche d'un convoyeur appartenant au véhicule, l'eau de retour s'arrêtant au bout de 20 secondes (40 secondes pour le Thermo 90 ST). Avant de procéder à une nouvelle mise en service, positionner le commutateur sur « arrêt ». Ne manipuler le sectionneur (disjoncteur) qu'en cas de danger, étant donné que l'appareil de chauffage est alors déconnecté sans cycle de temporisation (surchauffe éventuelle).

Horloge standard



Généralités	<p>L'horloge standard/l'horloge avec régulation de température permet de présélectionner l'heure de départ du chauffage jusqu'à 7 jours à l'avance.</p> <p>Il est possible de programmer 3 horaires différents de mise en service, mais on ne peut activer qu'un seul.</p> <p>L'horloge standard dispose d'une fonction réveil.</p> <p>Si le contacteur est allumé, l'horloge indique l'heure actuelle et le jour de la semaine. Si l'appareil de chauffage est opérationnel, l'afficheur et les touches sont éclairés.</p> <p>Après branchement, tous les symboles de l'affichage clignotent. Il faut régler l'heure et le jour de la semaine.</p>
Emploi	<p>L'horloge est conçue de telle façon qu'il est possible de régler tous les symboles clignotants au moyen des touches ◀ et ▶. L'heure affichée est mémorisée dès que l'on cesse d'appuyer sur les touches plus de 5 secondes. Si vous appuyez plus que 2 secondes sur les touches ◀ et ▶ l'avance rapide est activée.</p> <p>Si l'allumage est coupé lorsque le chauffage est en service continu, une durée résiduelle de chauffage de 15 minutes est affichée et le chauffage est opérationnel.</p>

Mise en marche du chauffage	<p>Manuellement: en appuyant sur la touche ☰ (service continu de chauffage)</p> <p>Automatiquement: en programmant le début de chauffage</p>
Arrêt du chauffage	<p>Manuellement: en appuyant sur la touche ☰</p> <p>Automatiquement: en programmant la durée de chauffage</p> <p>Lors du fonctionnement du chauffage: en réglant la durée résiduelle de chauffage.</p>
Régler l'heure/le jour	Appuyer plus que 2 secondes sur la touche ⌚ - l'heure clignote - régler l'heure avec les touches ◀ et ▶ - le jour de la semaine clignote - régler le jour
Appeler l'heure	Si l'allumage est coupé : appuyer sur la touche ⌚
Programmer le début de chauffage	Appuyer sur la touche P - l'espace mémoire clignote - programmer le début de chauffage avec les touches ◀ et ▶ - le jour de la semaine clignote - régler le jour de la semaine. En appuyant plusieurs fois sur la touche P les espaces mémoire 2 et 3 peuvent être programmés ou attendre jusqu'à ce que l'heure s'affiche.
Appeler/effacer les présélections	Appuyer plusieurs fois sur la touche P jusqu'à ce que l'espace mémoire souhaité s'affiche. Pour effacer la présélection: appuyer plusieurs fois sur la touche P jusqu'à ce que l'heure s'affiche et non plus l'espace mémoire.
Programmer la durée de chauffage	L'appareil de chauffage ne doit pas être opérationnel. Appuyer pendant 3 secondes sur la touche ⏸ - la durée de chauffage clignote - avec les touches ◀ et ▶ régler la durée souhaitée de chauffage (10 à 120 minutes).
Régler la durée résiduelle de chauffage	Régler la durée résiduelle de chauffage à l'aide des touches ◀ et ▶ (1 à 120 minutes). La durée résiduelle de chauffage c'est le temps pendant lequel le chauffage reste encore opérationnel. On ne peut la modifier que si l'appareil de chauffage est opérationnel et l'allumage coupé.
Régler l'heure de réveil	<p>L'heure de réveil est uniquement programmable pour les horloges standard. L'heure de réveil n'est pas liée à un jour de semaine.</p> <p>Appuyer plusieurs fois sur la touche P jusqu'à ce que le symbole de cloche 🔔 apparaisse. Régler l'heure de réveil souhaitée à l'aide des touches ◀ et ▶.</p> <p>Le réveil s'arrête après 5 minutes ou si l'on appuie sur une des touches.</p>
Appeler/effacer l'heure de réveil	Appuyer plusieurs fois sur la touche P jusqu'à ce que le symbole de la cloche 🔔 apparaisse - lire l'heure de réveil. Effacer l'heure de réveil: appuyer sur la touche P jusqu'à ce que le symbole de la cloche 🔔 n'apparaisse plus sur l'afficheur.
Télécommande	Possible par une touche de chauffage immédiat externe (en option).
Véhicules avec équipement ADR	Pour les véhicules ADR, une présélection de la durée de chauffage n'est pas possible. L'afficheur indique la durée résiduelle de chauffage pendant que l'appareil de chauffage est opérationnel. Il est possible de régler l'heure. En cas d'une horloge standard, l'heure de réveil est programmable.

Dépannage

Une panne étant enregistrée, vérifier alors l'état et le logement des fusibles et des connecteurs à fiches.
Ces mesures ne remédiant pas à la cause de la panne, veuillez alors vous adresser au service après-vente Webasto.
L'appareil étant assujéti à un arrêt technique, un code clignotant est alors transmis au témoin de service durant la temporisation de l'appareil de chauffage.
Ce code clignotant permet au service après-vente Webasto de détecter la panne en question.

L'appareil de chauffage se déconnecte automatiquement

Cause

Pas de combustion après 2 essais de mise en marche
La flamme s'éteint en mode opérationnel

Chute de tension pendant plus de 20 secondes

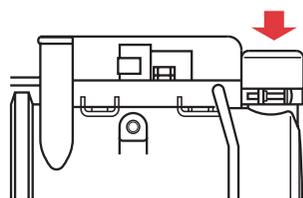
Appareil de chauffage surchauffé de par le manque/une fuite de liquide de refroidissement

Elimination

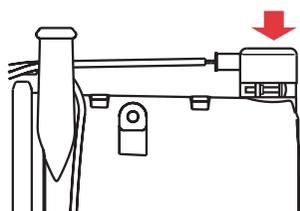
Déconnecter l'appareil de chauffage et le remettre en marche.
Consulter le service après-vente Webasto si le chauffage ne s'enclenche toujours pas.

Contrôler fusibles et connecteurs à fiches et vérifier la charge de la batterie.

Compléter le niveau du liquide de refroidissement.



Thermo 90 S



Thermo 90 ST

Affichage du code d'erreur

Si l'appareil de chauffage est doté d'une horloge de programmation standard, il apparaît sur l'affichage de l'horloge le code d'erreur en cas de panne :

Affichage des codes d'erreur sur l'horloge de programmation

CONSIGNE:

La nature de la panne est transmise par le témoin de service sous la forme d'un code clignotant pendant la temporisation de l'appareil de chauffage.
Après cinq signaux courts, compter les longues impulsions clignotantes :
Le nombre d'impulsions clignotantes correspond aux chiffres indiqués sur le tableau ci-dessous.

F 01	Pas de démarrage (après 2 essais de démarrage)
F 02	Défaut de flamme
F 03	Sous-tension ou surtension
F 04	Détection de flamme prématurée
F 05	Interruption contrôleur de flamme ou court-circuit contrôleur de flamme
F 06	Interruption sonde de température ou court-circuit sonde de température
F 07	Interruption pompe de dosage ou court-circuit pompe de dosage
F 08	Interruption moteur de soufflerie ou court-circuit moteur de soufflerie ou vitesse de rotation du moteur de soufflerie incorrecte
F 09	Interruption bougie-crayon ou court-circuit bougie-crayon
F 10	Surchauffement
F 11	Interruption pompe de circulation ou court-circuit pompe de circulation

Sous réserve de modifications